



## Syndicats de la Haute-Garonne



Toulouse, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

### Contacts des Syndicats :

en fin de courrier

**Objet :** situation de la DRFiP 31

Madame, Monsieur XXXXXXXXXXX

Mairie

31 XXX XXXXXXXX

Mesdames et Messieurs

Au mois de mars, nous vous avons alerté, en intersyndicale, pour vous faire état de la bataille que nous menions pour maintenir la présence du service public de la DRFiP (Direction Générale des Finances Publiques), ses missions et ses emplois sur les territoires. Les onze semaines du conflit mené en Haute-Garonne n'ont pas permis de faire reculer le gouvernement et son projet de casse de notre administration.

C'est pourquoi nous nous adressons à nouveau à vous, parce que nos craintes sont bien confirmées avec les plans départementaux que les directeurs ont dévoilés ces derniers jours. La Haute-Garonne n'est pas épargnée sur l'ensemble de ses missions et de ses implantations actuelles et celles prévues par cette destruction du service public fiscal, foncier et de gestion publique.

Vous avez été ou vous allez être informé-e-s de cette réforme qui, au premier regard peut sembler attractive avec l'affichage d'une plus grande présence de notre administration sur le département. Mais la réalité est toute autre, qui sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses, dont voici ce qu'il restera :

- 16 trésoreries vont être, de fait, supprimées dans notre département
- des « points de contact » vont s'y substituer ou être créés dans lesquels aucun agent de pleine compétence n'est prévu ou possible.
- l'aide aux usagers se limitera pour l'essentiel à l'aide à la connexion sur internet et l'accompagnement à des prises de rendez-vous.
- les collectivités n'auront plus en face d'elles un interlocuteur qui connaît et appréhende l'intégralité de leur situation mais d'un côté un conseil ponctuel et de l'autre un service industrialisé.
- les services des impôts des particuliers et des professionnels vont être concentrés et ne recevront quasiment plus les contribuables que sur rendez-vous.
- les services de publicité foncière vont fusionner et le fichier immobilier va être en partie livré aux notaires dans les prochains mois.
- le plan cadastral va être transféré à l'IGN sans autre forme de procès.

**Vous connaissez l'importance et le rôle social des services publics dans les territoires, aussi, nous savons que vous ne vous laisserez pas abuser par un ersatz de service public.**

Ainsi, les trois premiers exemples que sont les MSAP de Bessières, Villemur sur Tarn et Nailloux, où intervient un agent de l'équipe mobile de renfort de la DRFiP 31 sont parlants : c'est une présence d'une demi-journée par semaine de notre administration qui est assurée dans ces trois communes. **C'est un leurre de service public qui est proposé à la population, en lieu et place du réseau existant**, certes à améliorer, mais basé sur des compétences avérées et la proximité. Et encore, nous parlons ici d'un agent des finances publiques quand ce seront, pour les « points de contact » à venir, des agents locaux ou des contractuels que les collectivités seront par ailleurs rapidement conduites à financer.

Et puis, nous savons par expérience que l'existence de ces structures est éphémère.

Les exemples de permanences proposées par notre administration en sont une démonstration flagrante. Chaque permanence mise en place pour remplacer un service de proximité s'est étioyée au fil du temps pour disparaître complètement quelques années plus tard. Les communes de l'Isle-en-Dodon, Aurignac et Aspet en ont fait les frais. Après la suppression de la trésorerie locale, la promesse d'un accueil régulier a disparue, contraignant les habitants à faire des kilomètres pour obtenir une réponse à leurs besoins.

S'agissant des services fiscaux, **la « réforme » se traduit par une industrialisation des travaux qui**

**conduira à la suppression de services de proximité pour les particuliers et les professionnels.** L'exemple le plus marquant de ce projet est, en secteur urbain, la suppression annoncée du SIE (Service des Impôts des Entreprises) et pour partie du SIP (Service des Impôts des Particuliers) du Mirail. Ce centre, au cœur d'un quartier dit « difficile » est un symbole de la présence du service public. Surtout, il permet un accompagnement des populations face à une législation complexe, à des difficultés de paiement, aux dysfonctionnements ou aux difficultés d'usage des nouvelles technologies. Et le milieu rural ne sera pas mieux doté puisqu'il est question de transformer le SIE de Saint-Gaudens en « antenne » de celui de Muret. Et nous retournons là à l'éphémère que nous évoquons plus haut.

**Enfin, la volonté sourde et aveugle du gouvernement d'éradiquer l'accueil physique laisse de côté les exclus du système numérique souvent aussi les plus fragiles.** Le défenseur des droits ne cesse de dénoncer cette dérive organisationnelle particulièrement néfaste. La cohésion des territoires, l'égalité de traitement de toutes et de tous, l'existence même de la ruralité et de la vie des quartiers dépendent de la présence ou de l'absence des services publics. Pour preuve que gouvernement et administration font peu de cas de ce que les citoyens, les élus et les personnels pourraient leur dire dans cette période dite « de concertation » : une note vient de sortir obligeant à la généralisation de l'accueil exclusif sur rendez-vous dans toutes les directions et services !!!

Vous le savez mieux que quiconque, en tant qu'élus de terrain, le service public de proximité est un facteur de lien social essentiel du territoire. Aussi, cette attaque du gouvernement, menée pour de simples questions d'économie de personnels, n'est en aucun cas une modernisation. Il s'agit de la plus grande régression de notre administration depuis sa création. Au-delà de ce prétexte budgétaire se dessine une volonté de transférer les missions d'État pour partie aux entreprises privées et pour une autre aux collectivités territoriales déjà malmenées budgétairement.

**C'est un enjeu de société majeur. Soit on veut une société numérisée, robotisée, individualisée à outrance qui n'hésite pas à abandonner les plus fragiles, soit on veut une société basée sur l'humain et le rapport à l'autre qui, a contrario, créent du lien social.**

Le projet sera bouclé par la direction régionale et le ministre en octobre. Tout est donc possible, si, ensemble, nous nous mobilisons. Tout est utile, des délibérations, des interpellations du directeur, du ministre, des débats publics, des pétitions citoyennes ...

Cette bataille, nous vous appelons à la mener avec nous, à nous aider à expliquer, à mobiliser les citoyens sur la nécessité de pérenniser et d'améliorer un service public de pleine compétence, efficace et proche de la population.

La lutte doit s'engager aujourd'hui pour faire en sorte que demain et d'une manière irréversible la ruralité et les périphéries ne deviennent des déserts de service public où l'humain n'aurait pas sa place.

Nous vous prions, au nom de tous nos camarades et des agents des finances publiques que nous représentons, de recevoir nos salutations militantes.

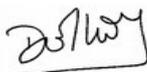
Pour *Solidaires Finances Publiques*  
Christian TERRANCLE



Pour la *CGT Finances Publiques*  
Jean-Marc SERVEL



Pour *FO DGFIP*  
Jocelyn DELHOM



Pour la *CFDT Finances Publiques*  
Alain ANDRON



#### **Pour nous joindre :**

Solidaires Finances Publiques : Christian TERRANCLE 06 19 35 90 26 [christian.terrancle31@gmail.com](mailto:christian.terrancle31@gmail.com)  
Yves PEYRAS 06 20 29 60 68 [yves.peyras@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:yves.peyras@dgfip.finances.gouv.fr)

CGT : Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03 – [jean-marc.servel@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-marc.servel@dgfip.finances.gouv.fr)  
Daniel AUTHIER 07 70 94 82 21 – [daniel.authier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:daniel.authier@dgfip.finances.gouv.fr)

FO : Jocelyn DELHOM 06 62 73 04 66 [jocelyn\\_delhom@hotmail.com](mailto:jocelyn_delhom@hotmail.com)

CFDT : Jean-Jacques MULLER 06 60 63 55 61 [jean-jacques.muller@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-jacques.muller@dgfip.finances.gouv.fr)  
Alain ANDRON 06 52 72 60 48 [alain.andron@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:alain.andron@dgfip.finances.gouv.fr)